

Comité de pilotage du site FR9400588 “Suberaie de Ceccia / Porto-Vecchio”



9 juillet 2018



Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Corse-du-Sud



Propositions de mesures de gestion à prioriser sur 2019/2020/2021

Objectif de développement durable	Intitulé de la fiche action	Objet de l'action	Priorité
A – Maintenir et restaurer la suberaie	A1 – Gérer la suberaie	Redynamiser la gestion de la suberaie selon des bonnes pratiques sylvicoles respectueuses des espèces	2019-2021
	A2 – Pérenniser l'entretien de la suberaie	Entretenir la suberaie de façon à maintenir des conditions de conservation propices à la présence de la Tortue d'Hermann	2019-2021
B – Promouvoir une gestion agricole favorisant la biodiversité	B1 – Promouvoir et encadrer le sylvo-pastoralisme	Favoriser la présence d'un cheptel géré dans la suberaie pour minimiser les impacts sur les habitats et populations de tortues d'Hermann	2019-2021
C – Garantir la conservation des mares temporaires	C1 – Restauration d'un pacage bovin/ovin sur le site	action non retenue pour la période 2019-2021	
D – Conserver les ripisylves	D1 – Maintenir des peuplements alluviaux à Aulnes	action non retenue pour la période 2019-2021	

Propositions de mesures de gestion à prioriser sur 2019/2020/2021

E – Préserver la qualité de l'eau et des cours d'eau	E1 - Mettre en oeuvre les mesures du SDAGE de Corse	action non retenue pour la période 2019-2021	
	E2 - Anticiper le développement d'espèces invasives	action non retenue pour la période 2019-2021	
	E3 - Favoriser une agriculture et une sylviculture respectueuse de l'environnement à proximité des cours d'eau	action non retenue pour la période 2019-2021	
	E4 – Entretien des cours d'eau	Préserver la qualité de l'eau et des cours d'eau	2019-2021
	E5 - Préserver un espace-tampon sur les têtes de rivière et ruisseaux méditerranéens	action non retenue pour la période 2019-2021	

Propositions de mesures de gestion à prioriser sur 2019/2020/2021

F – Maîtriser le foncier	F1 – Regrouper le foncier forestier au sein d’une Association syndicale libre de gestion forestière	Favoriser la remise en valeur de la suberaie par des pratiques agricoles et sylvicoles permettant d’assurer la conservation de la Tortue d’Hermann	2019-2020
	F2 - Favoriser la préemption des terrains agricoles par la SAFER et les échanges et cessions amiables d’immeubles ruraux agricoles par la CDAF 2A	action non retenue pour la période 2019-2021	
G – Analyser les activités agricoles et forestières	G1 – Analyser de façon détaillée les dynamiques des activités agricoles et forestières du site	Favoriser le maintien de la mosaïque d’habitats par une activité agricole	2019-2020
H – Mettre en oeuvre le document d’objectifs	H1 - Favoriser la réalisation des actions du DOCOB grâce aux contrats Natura 2000 et aux MAET	action non retenue pour la période 2019-2021	
	H2 - Encourager des pratiques environnementales respectueuses à l’échelle du site via l’engagement sur les BCAE et les guides et chartes de bonnes pratiques environnementales	action non retenue pour la période 2019-2021	

Propositions de mesures de gestion à prioriser sur 2019/2020/2021

I – Suivre les habitats et espèces d'intérêt communautaire et assurer une veille écologique	I1 – Mesurer régulièrement l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	action non retenue pour la période 2019-2021	
I – Suivre les habitats et espèces d'intérêt communautaire et assurer une veille écologique	I2 – Suivre l'impact des mesures engagées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Vérifier l'efficacité des mesures engagées dans le cadre du DOCOB sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site	2021
	I3 – Améliorer les connaissances sur les espèces et habitats	Améliorer les connaissances sur les espèces suivantes (inventaires, ...) : 1088 Grand Capricorne 1190 Discoglosse sarde 1055 Porte-queue de Corse 1229 Phyllodactyle d'Europe	2020-2021
J – Préserver les populations de Tortues d'Hermann	J1 – Favoriser les déplacements des Tortues d'Hermann en périphérie et au sein des zones urbaines	action non retenue pour la période 2019-2021	
	J2 – Faire mieux connaître et appliquer la réglementation associée aux tortues	action non retenue pour la période 2019-2021	

Propositions de mesures de gestion à prioriser sur 2019/2020/2021

K – Favoriser la prise en compte des enjeux écologiques du site	K1 – Rédiger et éditer un guide des bonnes pratiques sylvo-pastorales pour le site Natura 2000 prenant notamment en compte la présence de la Tortue d’Hermann	Favoriser la prise en compte des enjeux écologiques du site dans les pratiques agricoles et sylvicoles	2019-2021
	K2 – Former et informer les acteurs locaux en matière d’environnement et de prise en compte de ces enjeux	action non retenue pour la période 2019-2021	
	K3 – Eduquer à l’environnement	Utiliser les richesses écologiques du site pour développer l’éducation à l’environnement	2019-2021